

Le printemps des énergies renouvelables

PAR ANDRÉ JOFFRE



André Joffre,
PDG du BET Tecsol
Président d'Enerplan
(association des profes-
sionnels du solaire)
aj@tecsol.fr

Le débat national sur les énergies qui s'ouvre dans une ambiance très martiale, donnera-t-il naissance à ce « bouquet énergétique » tant attendu par nos concitoyens, dans lequel les énergies renouvelables joueront enfin un rôle significatif ? Cela paraît une évidence à la lecture des différents sondages, qui placent la protection de l'environnement parmi les premières préoccupations des Français, et les énergies renouvelables comme moyen privilégié pour satisfaire demain, nos besoins en énergie.

Ce décalage persistant entre le souhait de la population et la situation énergétique réelle (notre pays est dans le peloton de queue pour l'utilisation des énergies renouvelables, si nous excluons la grande hydraulique) devrait normalement trouver une traduction dans le « débat » et surtout dans la loi de programmation qui lui fera suite.

Il y a un peu plus de vingt ans, un débat, expédié en une après-midi, fut organisé à l'Assemblée nationale (au cours duquel le gouvernement dut engager sa responsabilité). Pour contrebalancer la mise en place d'un important programme nucléaire, il fut décidé de créer une agence de la maîtrise de l'énergie dotée de quelques moyens, qui au fil des ans se sont réduits comme peau de chagrin. Aujourd'hui le risque est grand de voir se répéter le même scénario, même si le contexte est radicalement différent.

Les maîtres d'ouvrages qui, à l'image de la population, sont de plus en plus nombreux à envisager le recours aux énergies renouvelables, sont plus motivés par les réductions des émissions de gaz à effet de serre que par les économies financières comme cela était le cas dans les années 80.

Et il n'y a pas que les mentalités qui ont évoluées, les techniques disponibles sont maintenant arrivées à maturité. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner le cas particulier de l'énergie solaire qui sous deux formes différentes trouve toute sa place dans les bâtiments à haute qualité environnementale.

L'énergie solaire thermique, est un moyen efficace de produire l'eau chaude sanitaire dans de bonnes conditions économiques. Les techniques ont atteint un tel niveau de fiabilité que les professionnels sont capables de garantir l'énergie solaire produite annuellement par une installation collective. Partout en France, il est possible de réduire de moitié le poste « eau chaude sanitaire » grâce au soleil. Pour les maisons individuelles l'énergie solaire peut même contribuer de façon significative au chauffage des locaux, et cela dans d'excellentes conditions de confort.

Les perspectives de marché dans ce secteur sont très importantes. Pour stabiliser les émissions de CO₂ liées à la seule production d'eau chaude sanitaire, il sera nécessaire d'installer un million de mètre carré de capteurs solaires par an en 2010, soit quarante fois plus qu'aujourd'hui.

Les aides publiques de l'Ademe dans le cadre du Plan Soleil auquel est associés la quasi-totalité des conseils régionaux, permettent pour l'instant d'accompagner la croissance du marché, mais il conviendra de rechercher à terme des financements stables, moins dépendants des budgets de l'État. C'est à cette condition que les industriels pourront engager les importants investissements nécessaires pour réduire les prix.

Le photovoltaïque destiné à produire de l'électricité solaire sur le réseau connaît un engouement grandissant. Il est vrai que cette technique n'est pas soumise aux mêmes limitations que l'eau chaude, il est ainsi possible d'installer un générateur solaire sur presque tous les bâtiments, l'électricité produite étant revendue au réseau. Restent les démarches administratives, véritable parcours du combattant, propre à décourager les prétendants les plus motivés. Dans ce domaine la future loi sur les énergies devrait autoriser la collectivité à acheter l'électricité solaire à un niveau plus élevé ce qui permettrait de supprimer les aides aux investissements. Cette approche a fait ses preuves outre-Rhin, où le marché, sans proportion avec le nôtre, connaît une belle croissance malgré un contexte économique difficile.

La méthode qui a consisté à attendre qu'une technologie fasse ses preuves chez nos voisins européens, avant d'être adoptée chez nous, n'est pas la bonne. Elle conduit inévitablement à une sous-industrialisation du secteur, comme c'est aujourd'hui le cas pour l'éolien, et réduit considérablement les chances de nos industriels sur les marchés internationaux.

Pour que le débat sur les énergies soit complet il devra aussi intégrer la dimension industrielle des énergies renouvelables.

*les différents
sondages placent la
protection de l'environnement
parmi les premières
préoccupations des
Français*